

**Public cible :**  
Professionnels récents sur  
des fonctions de CCD,  
expert budget, contrôleur  
ou GCOS

**Pré-requis :**  
Avoir suivi le module de  
sensibilisation sur  
l'environnement de l'action  
sociale (en libre-accès sur  
Syfadis)

**Modalités pratiques**  
Durée : 7 heures 30 en e-  
learning

**Calendrier - Lieux -**  
**Modalités d'accès :**  
Planification sur le site  
EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivre  
des programmations et des  
planning sur [www.egoc.org](http://www.egoc.org)

**Programmation :**  
E-learning

**TARIF / COÛT STAGIAIRE**  
:  
0 €

**Modalités animation :**  
A distance / Autoformation  
sur la plateforme Syfadis

**Intervenant :**

**Effectif :**

# Socle commun métiers de l'action sociale

MAJ : Lundi 05 janvier 2026

## Objectifs professionnels :

Identifier ses missions et ses interlocuteurs dans le domaine de l'Action sociale, ainsi que les outils et premières notions nécessaires pour exercer

## Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Décrire les missions des principaux métiers de l'action sociale des Caf,
- Identifier des exemples de coopérations entre les métiers de l'action sociale des Caf,
- Identifier les généralités sur le financement des aides payées par l'action sociale des Caf et leurs modalités de suivi et d'évaluation,
- Identifier l'ensemble des aides financières collectives (prestations et subventions) proposées par les Caf aux partenaires dans le cadre de l'action sociale,
- Appréhender la réglementation en termes d'objectifs, d'éligibilité et de modalités de calcul,
- Distinguer la part de financement et de dépenses associées relatives à chaque aide financière,
- Identifier les notions clés, les acteurs et documents relatifs au contrôle interne de la branche Famille,
- Citer les principaux éléments constituant la méthodologie des processus et la cartographie des risques utilisées au sein de la branche Famille,
- Présenter les 4 livrables du processus "Accompagner, maintenir et développer l'activité des partenaires de l'action sociale" (M5),
- Expliquer le fonctionnement des différents outils du contrôle interne utilisés comme moyens de maîtrise du risque majeur n°5 du processus M5,
- Identifier les outils du quotidien et leurs usages pour l'exercice du métier,
- Identifier les principaux mécanismes et les logiques de la comptabilité d'une structure,
- Différencier des documents comptables,
- Lire la comptabilité générale d'une entreprise ou d'une structure,
- Déterminer les principaux ratios financiers pour analyser la situation financière

d'une structure.

**Contenu :**

**Pré-requis :**

- **Sensibilisation sur l'environnement de l'action sociale (2h30) > en libre accès sur la plateforme Syfadis ([cliquez ici](#))**

Le module se déroule en plusieurs parties :

- Partie 1 – Les métiers de l'action sociale (1 heure)
- Partie 2 – Le cadre budgétaire (25 minutes)
- Partie 3 – La réglementation en action sociale (3 heures)
  - Petite enfance : environ 1 heure
  - Enfance et jeunesse : environ 45 minutes
  - Soutien à la parentalité : environ 40 minutes
  - Animation de la vie sociale : environ 15 minutes
  - Pilotage et territoires : environ 15 minutes
  - Fonds publics et territoires : environ 05 minutes
- Partie 4 – Le contrôle interne de la branche famille (45 minutes)
- Partie 5 – Le dispositif de contrôle interne pour l'action sociale (45 minutes)
- Partie 6 – L'environnement du système d'information (15 minutes)
- Partie 7 – Les principes de la comptabilité et de l'analyse financière (1 heure 15 minutes)
- Conclusion

Assistance technique ou administrative : Anne-Laure LECONTE, Karen LE MENTEC, Amel LATATI ou votre service RH/Formation ou votre service informatique local

Assistance pédagogique (contenu, activités du module) : Réjane BEAUGENDRE, Chloé TEODORO-OLIVEIRA et Lila LE GOC PERON

---

**Méthodes mobilisées :**

Activités pédagogiques à effectuer à distance :

Apports théoriques

Activités interactives

Quiz

---

**Modalités d'évaluation et de validation :**

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le

niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation :** validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud :** à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid :** réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi :** Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

#### **Accessibilité :**

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

#### **Délais d'accès à la formation :**

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes  
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,  
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**